

# COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 01 FEVRIER 2021

### NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice : 29

Présents: 27

Absents représentés : 2

L'an deux mille vingt et un,  
Le lundi premier février à vingt heures,  
Le Conseil Municipal,  
Légalement convoqué, s'est réuni en visio-conférence, sous la présidence de M. GRASSET  
Stéphane, Maire

### PRESENTS

M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, M. Hervé WIOLAND, Mme Annie SAINSILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Véronique HUYNH, M. Frank MARQUET, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, M. Michel FASTRE, Mme Frédérique SARRAU, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémy JOURDAN, Mme Françoise GAULIER, M. Thierry HULLOT, Mme Lorraine WEISS, M. GASQ Christian, Mme Catherine LE DANTEC

### EXCUSES REPRESENTES

Mme Constance HUYNH TUONG donne pouvoir à Mme HUYNH Véronique  
M. Justin RAYMOND donne pouvoir à M. BIZEAU Jean-Paul

## B- ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MORELLI

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

## C - POINTS À L'ORDRE DU JOUR

## INTRODUCTION

### 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2020.

## AFFAIRES FONCIERES

### 1. SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ET UN PROTOCOLE D'INTERVENTION AVEC EPF ILE DE France

Rapporteur : Monsieur MILLION-ROUSSEAU

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**APPROUVE** les termes de la convention d'intervention foncière et du protocole d'intervention pour une veille foncière assurée par l'EPF Ile de France

**AUTORISE** le Maire à signer la convention et le protocole ci-annexés

### 2. BAIL DE MISE À DISPOSITION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES ENTRE LA COMMUNE ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (SIAVB) SUR LES TERRAINS COMMUNAUX DE L'ESPACE NATUREL DU PRÉ CLOS

Rapporteur : Monsieur HILAIRE

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**APPROUVE** les termes du bail de mise à disposition des ouvrages hydrauliques entre la commune et le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) sur les terrains communaux de l'Espace Naturel du Pré Clos

**AUTORISE** le Maire à signer le bail ci-annexé

### 3. PROJET DE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BUC ET LE GIP BIODIF DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ORE SUR LES TERRAINS COMMUNAUX DE L'ESPACE NATUREL DU PRÉ CLOS

Rapporteur : Monsieur HILAIRE

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

- APPROUVE** le projet de convention entre la commune et le GIP BIODIF dans le cadre d'un projet d'ORE sur une partie des terrains communaux de l'Espace Naturel du Pré Clos
- DIT** que, sur la durée de la convention, le délai de prévenance à respecter par BIODIF ou ses partenaires est porté à 2 semaines avant toutes interventions sur les terrains propriétés de la commune
- AUTORISE** le Maire à signer le projet de convention ci-annexé

## ENVIRONNEMENT

### 1. AVIS SUR LA DEMANDE D'ADHESION AU SIAB FORMULEE PAR 3 COMMUNES (TOUSSUS-LE-NOBLE, CHATEAUFORT et SACLAY)

Rapporteur : Madame RAGOT-VILLARD

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE		ABSTENTIONS

- APPROUVE** l'adhésion au SIAB des communes de Châteaufort, Saclay et Toussus-le-Noble.

## FINANCES

### 1. REMISE GRACIEUSE DES LOYERS POUR LES LOCATAIRES AFFECTES PAR LA FERMETURE ADMINISTRATIVE DES COMMERCES

Rapporteur : Madame MAZERY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE		ABSTENTIONS

- DECIDE** la remise gracieuse des loyers commerciaux émis à l'encontre de la société la Théière Gourmande à compter du mois de novembre 2020 et jusqu'à la réouverture, par décision du Gouvernement.
- PRECISE** qu'à ce jour sont concernés : les titres 4273 et 4297 de l'exercice 2020 représentant la somme de 1524,92 € et le titre 10001 de l'exercice 2021 qui s'élève à 762,46 € HT.
- PRECISE** que la commune de Buc continuera à émettre les titres concernant les loyers dus par la société « La théière Gourmande » et en accordera la remise gracieuse tant qu'aucune décision gouvernementale ne permettra la réouverture des restaurants dans le cadre de la crise Covid.
- PRECISE** les crédits nécessaires seront ouverts au budget de la commune au budget primitif de l'exercice 2021 au compte 6745.

## 2. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

Rapporteur : Madame MAZERY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**ACCORDE** aux associations, pour l'exercice 2021, les montants tels que présentés dans le tableau ci-joint.

**PRECISE** que 25% de la subvention votée ce soir sera versée courant février, le solde après l'adoption du budget primitif le 22 mars 2021,

**DIT** que les crédits seront ouverts au budget de l'exercice 2021 compte 6574.

## 3. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2021

Rapporteur : Madame MAZERY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**PREND ACTE** du débat d'orientations budgétaires tenu ce soir sur la base du rapport des orientations budgétaires ci-joint,

## INTERCOMMUNALITE

### 1. CONVENTION DE MUTUALISATION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE DE BUC ET DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN INTERCOMMUNAL POUR LES COMMUNES DE BUC, JOUY-EN-JOSAS, LES LOGES-EN-JOSAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY ET VIROFLAY

Rapporteur : Monsieur WIOLAND

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**APPROUVE** les termes du renouvellement de la convention de mutualisation du Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI) à conclure entre les Communes de Buc et de Vélizy-Villacoublay,

**AUTORISE** le Maire à signer le renouvellement de la convention de mutualisation pour la mise en place du service commun pour un Centre de Supervision Urbain Intercommunal entre les communes de Buc et de Vélizy-Villacoublay,

**DIT** que les dépenses sont prévues au Budget.

## 2. RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ASSURANCES CYBER RISQUES PROPOSEE PAR LE CIG GRANDE COURONNE

Rapporteur : Monsieur COLLEEMALLAY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**PROPOSE** d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances cyber-risques pour la période 2021-2024,

**PROPOSE** d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et à notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour les assurances cyber-risques.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget.

## CCAS

## 1. TRANSFERT DE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX DONT LA VILLE EST RESERVATAIRE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Madame MESSINA

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

**DÉCIDE** de transférer l'attribution des logements sociaux, dont la ville de Buc est réservataire, au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Buc. Ces attributions seront ainsi confiées à la commission « logement social » créée en son sein par délibération N° 2020-12-10\_05 et aura compétence pour proposer les candidats aux logements vacants sur la ville de Buc.

ooOOoo

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 22-03-2021 à 20h.**

Fait à Buc, le 03-02-2021



Stéphane GRASSET

Le Maire